

Picquart maniait l'épée avec adresse.

C. I.

LAVRAISON 261.

damné l'ex-capitaine Dreyfus actuellement déporté à l'île du Diable.

« A la suite de cette accusation, le Commandement Général a ordonné une sévère enquête qui a été menée avec la plus grande diligence et d'où il résulte que l'inculpé a souvent eu à s'occuper de plans stratégiques militaires, par ordre et pour le compte du ministère de la Guerre...

Ravary fit une courte pause.

Picquart et les avocats de la partie civile souriaient avec ironie.

Le colonel continua :

— Malgré les résultats de l'enquête, le ministère de la Guerre a tenu à ce que le procès ait lieu de façon à faire preuve d'une entière impartialité...

Quelques applaudissements éclatèrent au fond de la salle, aussitôt réprimés par le Président.



Ravary continua de parler, énonçant les diverses tentatives faites par les ennemis d'Esterhazy pour le faire condamner à la place d'Alfred Dreyfus. Il rappela comment le lieutenant-colonel Picquart avait vainement cherché à accumuler des preuves contre l'inculpé.

A la suite de ceci, le colonel Picquart se leva à son tour et s'exclama sur un ton indigné :

— La façon dont on prétend intervertir les rôles est inqualifiable... Si l'on continue ainsi, ce ne sera plus un procès mais une sinistre farce !

Les paroles de Picquart furent soulignées par des murmures divers, les uns approuvateurs, les autres hostiles.

Le président dut agiter longuement sa sonnette pour obtenir le calme.

Ravary prononça encore quelques phrases puis il invita l'avocat Demange à prendre la parole à son tour, au nom de la partie civile. Et après Demange, ce fut Maître Laborie qui parla. Les deux avocats firent preuve d'une éloquence remarquable, mais leurs discours furent écoutés avec une visible impatience par les membres du tribunal.

Quelques minutes de silence suivirent les deux plaidoiries.

Puis le général Pellieux se leva et il prononça un bref discours dans lequel il exaltait la grandeur de l'armée ainsi que le sentiment patriotique, mais qui n'avait guère de rapport direct avec le procès en cours.

Quelques personnes l'appaudirent en criant :

— Vive la France ! Vive l'armée !

Le président se leva de nouveau, réclamant le silence. Puis il pria Esterhazy de s'avancer à la barre et se mit à l'interroger, lui posant une série de questions auxquelles le traître répondit avec la plus parfaite aisance. Il semblait aussi parfaitement à son aise que s'il avait été appelé à déposer comme simple témoin dans un procès où il n'aurait pas été impliqué lui-même.

Ensuite, l'avocat de l'inculpé prononça un discours assez long et fort habilement tourné et qui avait uniquement pour but de faire apparaître son client dans une lumière aussi favorable que possible. Mais de même que le général Pellieux, il ne toucha pour ainsi dire pas au fond de l'affaire.

Puis les jurés se retirèrent pour délibérer.

Leur absence ne dura que quelques minutes, et dès qu'ils eurent regagnés leurs places, le président se leva et déclara :

— Au nom du Tribunal, je déclare que les dépositi-

tions de la partie civile sont repoussées à l'unanimité !

Demange et Laborie se regardèrent avec un air consterné.

Le tribunal repoussait leurs dépositions ? Quelle manière de procéder était-ce là ?

Demange se leva d'un bond, et, très énervé, il s'exclama :

— Monsieur le Président je me permetrai de vous faire observer que cette procédure est irrégulière et contraire aux lois... Nos dépositions n'ont pas été sérieusement examinées et le jury n'a pas eu le temps matériel de délibérer suffisamment et avec le calme nécessaire pour pouvoir statuer avec compétence et impartialité au sujet d'une affaire de cette importance.

Le général Pellieux lui répondit tout de suite par une autre phrase à effet théâtral.

— Nous sommes au dessus de vos appréciations, Monsieur !... Et vous semblez perdre de vue que c'est un officier de l'armée française qui est en cause et que l'on a voulu désouhorer !

Demange riposta promptement :

— Dreyfus était également un officier de l'armée française, Monsieur le Président !

Aussitôt, des cris s'élevèrent de nouveau au fond de la salle.

— Dreyfus est un traître !... A bas Dreyfus !... A mort !

Cette fois, le Président ne se donna pas la peine de réclamer le silence.

— J'exige que les jurés se réunissent une seconde fois et que les questions soient examinées à fond ! s'écria Demange d'une voix de tonnerre qui dominait aisément le tumulte des autres voix .

— Cela est impossible ! répondit Pellieux.

— Le jury a rapoprté ses conclusions et il n'y a pas

à y revenir.. Nous ne pouvons pas permettre que l'honorabilité ou l'impartiabilité des jurés soit mise en doute !

— Ceci est un véritable déni de justice ! rugit Maître Demange en frappant du poing sur la balustrade de son banc.

— S vous vous permettez encore une fois d'offenser le tribunal je vais être obligé de vous faire expulser Monsieur ! reprit Pellieux sur un ton sévère.

— Vous n'en aurez pas l'occasion ! répliqua l'avocat. Et ramassant ses dossiers, il sortit immédiatement de la salle, tandis qu'une confusion indescriptible s'élevait de toute part et que les ennemis de Dreyfus recommençaient de proférer des injures et des imprécations à l'égard de leur victime et de ses défenseurs



Lucie avait appuyé sa tête sur son bras et elle pleurait en silence.

Elle pensait avec terreur à ce qui arriverait si, comme cela paraissait fort probable, Esterhazy était acquitté.

Maintenant que les dépositions des avocats avaient été repoussées en ce qui concernait les accusations de haute trahison contre Esterhazy, il restait à examiner l'affaire au point de vue soulevé par le colonel Picquart, c'est-à-dire en prenant cete fois l'affaire Dreyfus comme base, ce qui, d'après la partie civile, aurait dû impliquer de nouveau le colonel Esterhazy en même temps que le colonel Henry.

Mais pouvait-on encore espérer que cette seconde partie du procès aurait une issue plus favorable que la première.

La malheureuse Lucie défaillait presque d'angois-

se et d'inquiétude.

— Nous allons maintenant examiner la seconde partie du procès, déclara le Commissaire du Gouvernement.

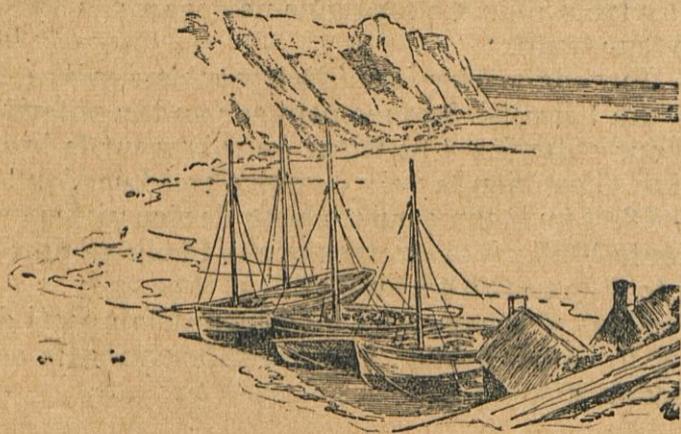
— Nous allons commencer par l'interrogatoire des témoins, dit le président.

Mais le public se montrait de plus en plus agité. Un certain nombre de personnes avaient protesté contre la manière dont les débats avaient été conduits jusqu'à ce moment et elles avaient été violemment prises à partie par les ennemis de Dreyfus. Voulant rétablir le calme, le président se mit à agiter désespérément sa sonnette, mais cela ne paraissait produire aucune espèce d'impression sur les manifestants qui devenaient de plus en plus surexcités et qui paraissaient sur le point d'en venir aux mains.

Finalement, le président ordonna aux gardes de faire évacuer la salle.

Esterhazy avait croisé ses bras sur sa poitrine et il regardait autour de lui avec un air satisfait.

Désormais il se sentait sûr de vaincre.



CHAPITRE CCLXXXVII.

SAUVES !

Les prisonniers d'Abd-el-Rahman entendirent tout-a-coup la voix impérieuse de l'officier qui commandait la cavalerie française.

— C'est le capitaine Leander ! s'exclama Rieur. Il va nous sauver !

Wells se mit à applaudir avec l'enthousiasme d'un enfant, s'écriant à son tour :

— Oui ! Le capitaine Leander est sur le point de nous délivrer ! Maintenant, nous n'avons plus rien à craindre...

La voix de Leander parvint plus distinctement à l'oreille des trois amis. Le capitaine ne devait pas être bien loin de leur tente.

— Je veux parler immédiatement au prince Abd-el-Rahman ! disait-il à ce moment sur un ton autoritaire.

— Vous entendez ? fit Rieur en saisissant le bras du détective. C'est bien la voix de notre ami Leander !

— C'est un homme qui n'a peur de rien ni de personne ! ajouta Wells. Vous verrez que le Cheik va devoir se rendre tout de suite à ses ordres...

Pendant ce temps, Abd-el-Rahman était sorti de sa tente et il s'était avancé vers l'officier français en lui demandant :

— Que désiriez-vous, capitaine ?.. Vous vouliez me parler ?

— Quelle audace ! gronda Rieur en serrant les poings.

— Vous vous en étonnez ? s'exclama Ivan Ivovitch. S'il n'était pas audacieux et téméraire, il y a longtemps qu'il aurait remis Amy Nabot en liberté !

— Mais à présent, il ne pourra plus faire le matamore ! Vous allez voir !

— Espérons-le murmura le Russe, toujours avec le même calme.

Encore une fois, la voix du capitaine Leander retentit impérieuse et distincte.

— Nous avons pu savoir, disait-il, — que vous avez fait prisonniers un capitaine français ainsi que deux de ses amis... Nous sommes venus pour réclamer leur mise en liberté immédiate !

Le Cheik se mit à rire.

— Vous vous trompez capitaine... Je n'ai fait prisonnier aucun officier français ! répondit-il avec effronterie.

— Ne mentez pas prince ! s'écria l'officier avec impatience. Comme vous voyez, je suis venu avec un escadron de cavalerie et je ne suis certainement pas disposé à me contenter d'une réponse de ce genre... Si vous ne me remettez pas immédiatement les prisonniers, mes soldats vont attaquer le campement.

— Je vous affirme que vous êtes dans l'erreur ! affirma encore le Cheik.

Le capitaine Leander fit un signe au clairon qui se tenait à quelques pas derrière lui et lui ordonna :

— Donnez le signal de l'attaque !

— Un instant ! cria le prince arabe. Je suis disposé à vous remettre les prisonniers !

— Bien ! fit l'officier. Je vous donne cinq minutes

de temps pour me les amener !

Abd-el-Rahman appela deux de ses hommes et leur ordonna de se rendre dans la tente où se trouvaient les trois Européens déguisés en Arabes et de leur rendre immédiatement la liberté.

Quelques minutes plus tard, le capitaine Rieur et ses deux compagnons se présentaient devant le capitaine Leander, le saluant avec enthousiasme.

Rieur fixa un regard ironique sur le prince qui assistait à la scène avec un air impassible.

Leander s'adressa de nouveau au Cheik, s'exclamant sur un ton sévère et menaçant.

— Comment avez-vous osé attenter à la liberté d'un officier français et de deux autres Européens ?

Le prince Abd-el-Rahman haussa les épaules avec un air dédaigneux.

— Vous feriez mieux de demander à votre collègue, fit-il, — comment il a osé faire prisonnier un prince tunisien ! C'est lui qui a commencé par me manquer de respect en me retenant contre ma volonté dans la maison de son ami James Wells sous la menace de revolvers !

— Notre façon de procéder était pleinement justifiée ! remarqua le capitaine Rieur.

— Celle d'hier au soir aussi ?

— Que voulez-vous ? demanda Leander.

— Je veux dire que ces messieurs ont commis à mon préjudice un crime qui aurait pu avoir des conséquences tragiques en incendiant mon campement ! Comme vous voyez, j'ai aussi des raisons de vouloir demander satisfaction !

Leander adressa un regard interrogateur à Rieur qui haussa les épaules et répondit :

— Mes amis peuvent témoigner de ce que nous n'avions pas d'autre moyen à notre disposition pour délivrer la femme européenne que le Cheik avait enlevée de

force et sequestrée dans son harem... Je suis prêt à assumer la responsabilité de l'incendie, mais j'exige que Madame Amy Nabot soit remise immédiatement en liberté.

— Je ne sais pas du tout qui est cette femme européenne dont vous parlez, capitaine !

— Vous savez certainement mentir avec beaucoup de désinvolture, prince ! s'exclama Rieur avec mépris. La personne dont je parle se trouve ici... Nous l'avons vue de nos propres yeux !

— Eh bien, puisque vous êtes tellement certain de ce qu'elle est ici, je vous autorise à aller la chercher ! dit le Cheik avec un aplomb imperturbable.

— Misérable ; s'écria le capitaine en pâlisant. Vous l'avez donc fait fusiller ?

— Je n'ai fait fusiller personne, répondit froidement le Cheik. Et je n'ai rien d'autre à ajouter.

Et le Cheik se dirigea de nouveau vers sa tente, marchant d'un pas lent digne et majestueux.

Rieur se tourna vers son collègue et lui dit nerveusement :

— Il faut rechercher Amy Nabot et la retrouver à tout prix !

— Ce serait une entreprise folle ! répondit Leander. Nous nous exposerions au risque de perdre toute la nuit en vaines recherches... Et j'ai reçu l'ordre de ramener l'escadron à Tunis avant l'aube.

— Bien... Je retournerai donc à Tunis pour prendre un jour de repos, après quoi je reprendrai mes recherches parce qu'il faut absolument que je tienne la promesse que j'ai faite au colonel Picquart. Amy Nabot doit se rendre à Paris pour témoigner dans le procès contre Estherhazy.

A ce moment, James Wells intervint dans la conversation et dit avec calme :

— Je suis disposé à rester ici pour essayer de retrouver cette femme.

— Vous ! s'exclama Rieur avec étonnement.

— Oui ! Et je vous promets formellement de revenir à Tunis avant quatre jours, avec Amy Nabot...

— Mais comment pourrez-vous faire cela, à vous seul ?

— Cela est mon affaire ! Voulez-vous parier vingt bouteilles de champagne que je réussirai ?

— Si vous voulez ! Avez-vous donc découvert quelque nouvel indice ? Connaissez-vous un moyen d'arracher Amy Nabot aux mains du Cheik ?

— Permettez-moi de garder le secret jusqu'à ce que j'aie réussi dans mon entreprise.

— Comme il vous plaira, répondit le capitaine Rieur.

— En tout cas, je vous souhaite bonne chance !

Peu de temps après, l'escadron quitta le campement, de même que Rieur et le détective Russe qui suivirent les soldats.

James Wells était remonté à cheval lui aussi, mais, après avoir accompagné ses deux camarades durant quelques minutes, il prit congé d'eux, fit faire demi-tour à sa monture et partit au galop dans la direction opposée.

Tout en chevauchant, il réfléchissait sur ce qui était arrivé et il cherchait à reconstituer mentalement les faits tels qu'ils s'étaient déroulés au moment de l'arrivée des soldats français.

Selon toute probabilité, dès l'apparition de l'escadron, le prince Abd-el-Rahman avait dû s'empresse de confier Amy Nabot à l'un de ses hommes de confiance avec l'ordre de la conduire en lieu sûr.

En décrivant de grands cercles autour du campement il finit par trouver dans le sable une piste toute fraîche d'empreintes de pieds de chameaux.

— Voici déjà un indice ! se dit-il avec satisfaction.

— Il est plus que probable que c'est dans cette direction que sont partis les Arabes qui emmenaient la captive !

CHAPITRE CCLXXXVIII.

LES DEBATS A HUIS CLOS

Dès que la salle eut été complètement évacuée, le colonel fut invité à s'approcher de la barre des témoins pour faire sa déposition.

Le brave officier se mit à parler avec fermeté, exposant les résultats de l'enquête qu'il avait entreprise pour son propre compte dans le but de découvrir le véritable coupable du crime pour lequel le capitaine Dreyfus avait été condamné.

A ce point de son discours, le président l'interrompit en s'exclamant sur un ton sévère :

— Le vrai coupable est à l'île du Diable !

— Non ! répondit tranquillement le colonel. Celui qui est à l'île du Diable est parfaitement innocent !

Le général Luxer, qui avait pris la direction des débats, eut un geste d'impatience et dit :

— Personne ne peut vous empêcher de croire à l'innocence d'Alfred Dreyfus si cela peut vous faire plaisir, mais ceci ne vous donne pas le droit d'accuser d'autres personnes !

— Si ! J'ai ce droit parce que je suis en mesure d'apporter des preuves concluantes ! répliqua l'officier.

Le président sourit avec un air ironique et remarqua :

— Si vous avez l'intention de vous baser sur les déclarations d'Amy Nabot, j'aime autant dire tout de suite que vous perdez votre temps ! Et puis, où est-elle, cette femme ?

Cette dernière question ramena le colonel Picquart au sens des réalités. Il était évident que les déclarations d'un témoin qu'il était impossible de rejoindre pouvaient fort bien être révoquées en doute.

— Eh bien, colonel ? Parlez ! Qu'avez-vous à nous dire ? reprit le président en fixant sur Picquart un regard provoquant.

— Puis-je continuer ma déposition ? demanda le témoin en regardant fixement le général.

— Mais certainement ! C'est précisément pour cela que nous avons fait venir à la barre !

— Oui... Mais il me semble que le Tribunal ne soit pas très disposé à ajouter foi à mes paroles !

— Evidemment, s'il s'agit de faits étrangers au procès et qui ne sauraient nous intéresser.

— Qui pourrait affirmer que ces faits sont étrangers au procès ? demanda l'officier.

— Vous êtes ici pour être interrogé et non pas pour poser des questions ! observa rudement le président. Continuez votre déposition et abstenez-vous de paroles inutiles !

— Très bien ! Je vais donc vous dire tout de suite que mes recherches personnelles m'ont amenées à la conclusion que le colonel Esterhazy est une des pires canailles qui existent sur la terre !

Indigné, pourpre de colère, le général fit un geste pour l'interrompre ; mais Picquart poursuivit en élevant la voix :

— Je vous prie de me laisser continuer ! Je vous

répète que le comte Esterhazy est un misérable ! Je ne puis admettre qu'un tribunal composé d'officiers de l'armée française considèrent comme un homme honorable un individu qui fait de fausses traites, qui a abandonné sa femme et ses enfants, qui passe son temps en compagnie des femmes les plus méprisables et qui est associé avec la propriétaire d'une maison de tolérance !

— Tout cela sont des considérations étrangères au procès ! rugit le président pourpre de colère.

— Si cela concerne l'accusé, cela ne peut pas être étranger au procès ! riposta le colonel.

— Je vous invite à fournir des preuves de la culpabilité du colonel Esterhazy si vous le pouvez.. Mais il est superflu de l'injurier !

— Volontiers... Mais je désire prier à mon tour le tribunal de me dire avec clarté si l'on est disposé à prendre mes déclarations au sérieux.

— Continuez... Nous ne sommes pas ici pour bavarder, mais pour juger une affaire importante.

— Comme je l'ai déjà dit, l'inculpé s'est fait remettre, au bureau des archives de l'Etat Major, des documents secrets intéressant la défense nationale et ils les a emportés chez lui... Plus tard, ces documents ont été communiqués à l'attaché militaire de l'ambassade allemande... Il me semble que cela constitue une preuve assez claire de la culpabilité du colonel Esterhazy.

Le général Luxer hocha la tête.

— Ceci ne sont pas des preuves, colonel, fit-il. Il a déjà démontré que celui qui vendait nos secrets militaires à l'ambassade allemande était le capitaine Dreyfus.

— Ah ! Et il continue encore à les vendre maintenant qu'il est à l'île du Diable ? riposta Picquart avec une mordante ironie.

— Que voulez-vous dire ?

— Que l'espionnage auprès du Commandement Général continue toujours, malgré l'absence du capitaine Dreyfus.

— En somme si vous croyez que le colonel Esterhazy est coupable, prouvez-le !

— Je vous ai fourni des indices suffisamment clairs.

— Des indices ne sont pas des preuves et l'accusé nie formellement...

Picquart eut un sourire d'amer sarcasme.

— Voulez-vous me permettre de vous poser une question, mon général ? demanda-t-il.

— Dites...

— Si vous vous basez sur le fait que l'accusé nie pour le considérer comme un innocent comment se fait-il que l'on ait condamné le capitaine Dreyfus qui n'a pas cessé de nier lui aussi ?

Le général se mordit les lèvres, mais il répondit tout de suite avec vivacité :

— Je ne suis pas tenu de répondre à des questions étrangères au procès.

— Dites plutôt que vous ne savez pas quoi répondre mon général !

— Assez ! Avez-vous encore d'autres indices à citer !

— Non !... Je ne crois pas utile de continuer à jouer un rôle insignifiant dans cette ridicule comédie !

Et le colonel Picquart retourna s'asseoir à sa place, tandis que le président hochait la tête avec un geste d'indifférence pour s'adresser ensuite au colonel Henry l'invitant à prendre la parole

L'interpellé se leva et laissa échapper un soupir de tandis que le président hochait la tête avec un geste d'insulter son adversaire sans courir aucun danger !

— Ce n'est pas le colonel Esterhazy qui devrait comparaître ici en qualité d'inculpé, mais bien le lieutenant-



— *Je vous jure que je saurais ramener à vous l'opinion publique.*

colonel Picquart ! s'exclama-t-il d'une voix vibrante de haine. Je dis cela parce que Picquart s'est rendu coupable de la pire indiscrétion qu'un officier puisse commettre en communiquant à un civil les dossiers du procès Dreyfus...

A ces mots, Picquart se leva brusquement et s'écria :

— Faites taire cet individu ! Sa lâcheté n'est même pas digne de mon mépris ! J'exige que le président l'empêche de continuer de s'exprimer sur un ton qui est une insulte envers l'armée !

— Le colonel Henry a bien le droit de s'exprimer comme vous l'avez fait vous même, répondit le président sans se troubler, mais intimement satisfait.

— Vous plaisantez avec la justice, mon général !

A ce moment, le général Pellieux intervint avec énergie :

— La séance ne peut continuer sur ce ton là ! s'exclama-t-il. Les débats sont remis à demain matin, à dix heures...

Mais Picquart ne put contenir son indignation et, frappant violemment du poing sur la balustrade du banc, il riposta :

— J'exige que la discussion continue ! Le colonel Henry doit préciser ses accusations contre moi ! Dans le cas contraire, j'ai le droit de...

— Assez ! Assez ! interrompit le président. Vous n'avez aucun droit lieutenant-colonel Picquart, mais vous avez le droit de vous tenir à la disposition du Tribunal ! La séance est levée...

Picquart voulut dire encore quelque chose, mais sa voix fut couverte par les murmures des officiers qui s'étaient tous levés et qui se dirigeaient vers les sorties de la salle.

Personne ne l'écoutait plus. Pâle comme un mourant,

le lieutenant-colonel porta ses mains à son front baigné de sueur et balbutia avec un découragement indicible :

— Quelle honte ! Jamais on n'a vu un procès mené avec une telle partialité !

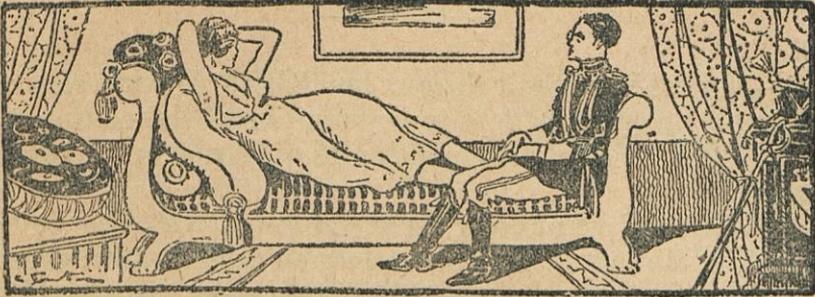
Et il se dirigea à son tour vers la sortie.

Au dehors, une foule de gens d'allures équivoques attendait le colonel Esterhazy et quand le traître apparut, ils le saluèrent d'acclamations enthousiastes.

— Vive Esterhazy ! criaient-ils. A bas Dreyfus !

— Je voudrais bien savoir combien ils ont été payés pour cela ! se dit l'infortuné Picquart avec une tristesse infinie. Jusqu'où peut donc aller l'hypocrisie humaine ?





CHAPITRE CCLXXXIX.

VAINES ILLUSIONS.

Quand le président du Conseil de Guerre avait déclaré que les débats allaient être poursuivis à huis-clos, Lucie avait dû se résigner à quitter la salle et à retourner chez elle.

Mathieu était resté dans les corridors du Tribunal pour attendre l'avocat et le colonel Picquart.

La jeune femme attendait le retour de son beau-frère avec une anxiété facile à imaginer. Ses nerfs étaient tendus jusqu'au paroxysme.

Comment résister à cette angoisse ?

Comment ce procès allait-il se terminer ?

La malheureuse était encore dans ses tristes pensées quand Mathieu apparut devant elle. Il était accompagné de l'avocat et du lieutenant-colonel.

— Eh bien ? demanda la pauvre femme en adressant un regard anxieux au frère de son époux. Comment cela s'est-il terminé ?

— La sentence n'a pas encore été prononcée, répondit Mathieu.

— Ah ? Le procès continue ? fit la jeune femme.

Puis, se tournant vers Picquart elle lui demanda :

— Qu'est-il advenu durant les débats à huis-clos ? Vous a-t-on entendu ? Avez-vous fait votre déposition ?

L'officier était tellement agité qu'il pouvait à peine parler.

— Ce qui est advenu ? s'exclama-t-il. Ah ! Une belle comédie, Madame ! Un spectacle bien intéressant ! C'est vraiment dommage que le public n'ait pas pu y assister ?

— Oui ! Une farce indigne ! appuya Maître Laborie en hochant la tête. Je n'ai encore jamais rien vu de semblable ! Le président prenait ouvertement la défense de l'accusé ! C'est à y perdre la tête !

Lucie laissa échapper un profond soupir tandis que ses yeux se remplissaient de larmes.

Il s'en suivit une longue pause après laquelle l'avocat reprit :

— Avez-vous remarqué ce détail, colonel ? Le général Pellieux se tenait derrière le fauteuil du président pour lui suggérer ce qu'il avait à dire ! C'est une honte inouïe !

— Et c'est aussi une chose bien suspecte que l'on n'ait pas voulu permettre à ma belle-sœur d'assister aux débats à huis-clos en qualité de témoin à charge ! remarqua Mathieu avec indignation.

L'infortunée Lucie, qui paraissait être sur le point de s'évanouir, demanda d'une voix faible comme un souffle :

— Mais... serait-il vraiment possible... que le procès se termine par l'acquittement d'Esterhazy ?

— Cela me semble assez probable ! fit l'avocat avec un air sombre.

— Et si cela arrivait ? fit Mathieu. Quel espoir nous resterait-il encore ?

— Lequel ?

— Un seul : le plus grand ! ?

— L'intervention décisive d'Emile zoia...

— Croyez-vous qu'il tiendra sa promesse ?

— J'en suis persuadé... Zola fera entendre sa voix puissante contre cet odieux déni de justice... Scheurer-Kerstner sera également avec lui...

— Et moi je me joindrai à eux pour lutter jusqu'à la victoire ! affirma le colonel Picquart avec force. Je ne suis pas disposé à céder devant une pression inadmissible de la part de chefs qui semblent à ce point oublieux de leurs devoirs !



Le procès contre Esterhazy fut repris le jour suivant. Une grande foule stationnait devant les bâtiments du Conseil de Guerre, rue du Cherche-Midi.

Les journaux à la solde des ennemis de Dreyfus n'avait pas manqué de faire de leur mieux pour soulever encore une fois l'opinion publique en faveur d'Esterhazy. Et les personnes qui attendaient devant la porte de la salle d'audience échangeaient leurs impressions avec véhémence.

— On voudrait que ce pauvre Esterhazy expie la faute de Dreyfus ! disaient-ils. Ce serait une honte, une infamie sans nom !

— Savez-vous qui l'a accusé ? Le lieutenant-colonel Picquart !

— Alors il ne peut être qu'un complice de Dreyfus !

— On devrait l'envoyer à l'île du Diable pour tenir compagnie au traître !

— Très juste !

Ces discussions furent interrompues par l'arrivée d'Esterhazy qui était accompagné de son défenseur. Les

deux hommes furent salués au passage par quelques acclamations.

— Vive Esterhazy ! A bas Picquart !

Une demi-heure plus tard, les débats interrompus la veille furent repris.

Le colonel Henry recommença sa déposition. Toute sa haine contre Picquart s'épancha en une série d'accusations et de grossières injures, et personne cette fois, ne l'interrompit.

Picquart écoutait en silence et sans sourciller.

Après le colonel Hendy, ce fut le tour du commandant du Paty qui affirma être convaincu de la culpabilité de Dreyfus ainsi que de l'innocence d'Esterhazy. Il corrobora également ce que le témoin précédent venait de dire, accusant le lieutenant-colonel Picquart d'indiscrétion.

— Je suis en mesure d'affirmer de la façon la plus formelle qu'il a emporté chez lui les dossiers de l'affaire Dreyfus, affirma-t-il.

Le président lui demanda :

— Pourriez-vous également affirmer que le lieutenant-colonel Picquart avait l'intention de montrer ces dossiers à des personnes n'appartenant pas à l'armée ?

— Cela est évident !

— Bien... Nous examinerons ce côté de la question au cours du procès qui sera intenté au lieutenant-colonel Picquart...

Le général Luxer donna alors la parole au défenseur d'Esterhazy .

La tâche de l'avocat ne paraissait pas devoir être bien difficile, car tout portait à supposer que l'acquittement de son client était une chose décidée d'avance !

L'homme de loi parla brièvement et, à la fin de son discours, quelques murmures d'approbation s'élevèrent.

La Cour se retira ensuite pour délibérer.

Dix minutes plus tard le président annonça sur un ton solennel :

— L'inculpé, colonel comte Ferdinand Walsin Esterhazy est acquitté à l'unanimité des voix, la Cour ayant acquis la conviction de ce qu'il ne pouvait s'être rendu coupable des faits délictueux dont il avait été accusé par les témoins de la partie civile... En même temps, la Cour reconnaît la nécessité d'ouvrir une nouvelle instruction contre lieutenant-colonel Georges Picquart, lequel paraît avoir commis une grave infraction aux lois militaires, en outre du fait de s'être rendu coupable d'outrage et de diffamation à l'égard d'un autre officier de l'armée...



Cette fois encore, quand Esterhazy sortit de la salle d'audience, il fut acclamé par une partie de la foule qui attendait au dehors. Ses amis s'empressèrent de se porter à sa rencontre pour lui serrer la main et le féliciter.

Picquart sortit quelques minutes après, seul et opprimé d'une grande tristesse. Encore une fois l'injustice et la méchanceté triomphaient sur le bon droit et l'innocence.

Le soir même parut un numéro spécial du journal « l'Aurore », édité par Clémenceau. L'article de fond, rédigé par le directeur lui-même, stigmatisait ouvertement les procédés des juges militaires et plaidait chaudement la cause du colonel Picquart.

Le combat n'était donc pas encore terminé, mais continuait au contraire avec plus d'acharnement que jamais. L'on arrivait à un phase de la lutte qui pouvait être décisive.

Clémenceau, Zola et d'autres défenseurs de la juste cause, préparaient leurs armes pour dévoiler au monde entier la partialité des juges qui avaient condamné Alfred Dreyfus et qui protégeaient les véritables traîtres.

**

Le jour même où s'était terminé le procès contre Esterhazy, ce dernier fut invité à se présenter devant le général Boisdeffre.

— Je vous félicite au sujet de votre acquittement, colonel ! lui dit le général, dès qu'il eut pénétré dans la pièce..

— Merci, mon général ! répondit le traître avec aplomb. J'étais sûr d'être acquitté, parce que ma conscience n'avait absolument rien à me reprocher !

Mais le général ne paraissait pas de très bonne humeur. Une ride profonde lui parrait le front et le sourire qu'il avait sur les lèvres semblait forcé.

— En dehors de ce procès dont vous êtes sorti absous, reprit-il, — je suis bien obligé de constater que l'enquête a mis en lumière des faits qui ne sont guère favorables à votre réputation...

— De quoi s'agirait-il donc, mon général ?

— Je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des détails très minutieux... Mais ce qui est certain, c'est que votre vie privée est indigne d'un officier supérieur.

— Je vous serais bien obligé de préciser un peu plus mon général... Il est indispensable que je sois informé de ce dont je suis accusé afin de pouvoir me défendre.

— Vous devez très bien savoir ce à quoi je fais allusion et il n'est pas nécessaire que vous perdiez votre temps à essayer de vous défendre. Ce serait absolument

inutile, car j'ai d'ores et déjà à vous annoncer que vous êtes rayé des cadres de l'armée.

A ces mots le traître devint mortellement pâle.

— Rayés des cadres, balbutia-t-il.

— Oui... Et je suis d'avis que vous devriez être bien content de pouvoir vous en tirer à si bon compte ! Cela aurait pu tourner infiniment plus mal pour vous... Vous ne comprenez suffisamment qu'il ne me soit pas nécessaire d'en dire plus long, je suppose ?

— Mais, mon général... Je vous prie de considérer...

— J'ai déjà tout considéré ! Vous êtes expulsé de l'armée et vous êtes prié de quitter la France le plus tôt possible.

— Il faut que je quitte la France ? Comment peut-on exiger cela ?

— N'insistez pas, je vous en prie ! Si vous ne partez pas de bon gré, vous allez être reconduit à la frontière par les soins de la police.

Esterhazy ne put contenir sa colère plus longtemps.

— Je suis Français et personne ne peut m'obliger à quitter ma patrie ! s'écria-t-il d'une voix rauque.

— Tout ce que j'ai à répondre à cela est qu'il est assez douteux que vous soyez réellement de nationalité française, Monsieur Esterhazy.

— Monsieur Esterhazy ! répéta le traître sur un ton rageur. Vous avez tôt fait de me liquider, mon général !

Boisdeffre haussa les épaules avec un air parfaitement indifférent et, après une courte pause, il reprit :

— Vous recevrez d'ici peu une confirmation officielle de votre expulsion des cadres...

— Bien...

— En attendant, il vous est interdit de continuer de porter l'uniforme et si vous contrevenez à cette interdiction, vous serez poursuivi en vertu des lois et règlements de police relatifs à ce genre de délit... Je n'ai pas

autre chose à vous dire, Monsieur Esterhazy...

— Bien...

Le traître tourna le dos au chef de l'Etat Major et sortit de la pièce sans même saluer.

Tandis qu'il descendait l'escalier, une colère furibonde s'éleva en lui.

— Cet animal de Boisdeffre va apprendre à me connaître ! grondait-il entre ses dents. M'expulser de l'armée et de la France, moi ? Ah, mais nous verrons ! Je saurai me venger !

CHAPITRE CCC.

UN EVENEMENT INATTENDU.

Leni Roeder et Max Erwig ne parlaient plus que de leur projet de faire évader Fritz Luders.

Depuis le jour où elle avait revu son fiancé au camp de déportation, la malheureuse jeune fille n'avait plus eu un seul instant de tranquillité.

Chaque soir, elle allait rejoindre Max et Larsen pour discuter avec eux des détails de l'entreprise. Il ne lui manquait plus que l'argent nécessaire, mais elle avait encore une fois écrit à Madame Dreyfus et elle attendait la réponse avec impatience.

Finalement, le facteur lui remit un matin la lettre qu'elle attendait avec tant d'anxiété.

Un mandat pour une somme très importante s'y trouvait inclus.

— Va tout de suite chercher Larsen, dit-elle à Max Erwig. Il ne faut pas perdre de temps. Dis lui qu'il est nécessaire d'agir tout de suite.

Max ne se le fit pas répéter deux fois et il sortit tout de suite pour aller se mettre à la recherche du Suédois.

Restée seule, Leni recommença de se torturer l'esprit de diverses conjectures. Néanmoins elle se sentait optimiste et elle ne voulait même pas penser à la possibilité d'une nouvelle désillusion.

L'attente fut longue et la jeune fille commençait déjà à s'impatienter quand Erwig revint à la maison.

— Eh bien ? lui demanda-t-elle avec anxiété, M'apportes-tu de bonnes nouvelles ? Oui ! Je le lis dans tes yeux !

Mais le jeune homme eut un geste navré et murmura tristement :

— Tu te trompes, ma pauvre Leni !

— Comment ? Qu'est-il donc arrivé ? Explique toi, Max !

— Larsen ne peut plus nous aider... Maintenant que nous avons l'argent, il n'est plus en mesure de faire quoi que ce soit pour nous !

La jeune fille ne trouva pas la force de répondre ; elle demeura quelques instants silencieuse, puis elle éclata en sanglots.

— Calme-toi ma petite Leni ! lui dit affectueusement le jeune homme. Nous agirons seuls... Nous nous arrangerons de façon à nous passer du concours de Larsen...

Leni se laissa tomber sur une chaise, continuant de pleurer.

Finalement, elle leva vers le jeune homme son visage inondé de larmes et le regardant fixement, elle lui demanda d'une voix faible comme un souffle :

— Mais pourquoi Larsen ne veut-il plus s'occuper de l'affaire ?

— Ce n'est pas de sa faute...

— Pourquoi ?

— Il lui est arrivé un malheur...

— Un malheur ?

— Oui... Et peu s'en est fallu que j'en sois victime moi aussi, ma chère Leni.

— Je ne comprends pas ce que tu veux dire, Max... Raconte-moi tout...

Le jeune Alsacien s'assit à côté de Leni et il reprit avec une voix pleine de tristesse :

— Knut Larsen est devenu subitement fou à la suite d'une violente attaque de malaria...

— Mon Dieu ! Mais c'est horrible !

— C'est épouvantable ma pauvre Leni ! Mais attend que je te raconte tout ce qui est arrivé... Pour éviter la contagion, les pécheurs parmi lesquels Larsen se trouvait ont tué le malheureux à coups de fusil... Ils ont tiré sur lui juste au moment où j'arrivais et c'est un vrai miracle que l'une des balles ne m'ait pas traversé la tête ! J'ai entendu siffler le projectile à quelques centimètres de mes oreilles !

Leni avait écouté ce dramatique récit sans interrompre son fidèle camarade.

Pauvre Larsen ! murmura-t-elle en s'essuyant les yeux. Qui aurait jamais pu prévoir une chose pareille ?

— Je ne sais si nous devons vraiment le plaindre ! remarqua Max Erwig. Lui, au moins a cessé de souffrir !

— Mais il espérait retourner dans son pays !

— Il faut croire que le destin ne l'a pas voulu...

— Que va-t-il advenir de nous, maintenant ? Qu'allons-nous faire ?

— Nous allons examiner quand même par quels moyens nous pourrions sauver ton fiancé...

— Comment pourrions-nous procéder ?

— Je ferai moi-même ce que Larsen avait l'intention de faire...

— Toi ?

— Oui... Qui pourrait encore sauver Fritz Luders si ce n'est moi ?

Leni joignit ses deux mains et fixa sur son camarade un regard d'indicible tendresse.

Max Erwig reprit avec calme :

— Tandis que j'étais en chemin pour revenir ici, j'ai longuement réfléchi sur les détails de l'entreprise... D'abord et avant tout, il faudra que je me procure les papiers nécessaires pour être autorisé à pénétrer dans la région marécageuse, sous prétexte d'études entomologiques... Après cela, je verrai ce qu'il conviendra de faire, en me basant sur les idées que Larsen nous avait exposées.

— Ce sera une entreprise très dangereuse, mon cher Max !

— Sans doute... Mais je n'ai peur de rien... Je comprends très bien que tu ne puisses renoncer à la réalisation de ton rêve et je suis décidé à faire n'importe quoi pour t'y aider...

— Merci Max ! Je t'en serai reconnaissante toute ma vie ! Mais, comment as-tu l'intention de précéder ? Que vas-tu faire pour commencer ?

— Je vais commencer par me rendre dans quelque taverne du port pour essayer de faire des connaissances utiles.. Il faut que je trouve quelqu'un qui puisse me procurer les papiers dont je vais avoir besoin.

— Et si l'on te trahissait, Max ? Oh, non ! Je ne peux pas permettre que tu t'expose à un tel danger ! J'ai peur !

— Ne crains rien, Leni ! Avec de l'argent, on obtient tout ce qu'on veut ! Je vais me mettre à l'œuvre aujourd'hui même, car il n'y a pas une heure à perdre... Aie confiance en moi, Leni ! Quelque chose me dit que je réussirai à sauver ton fiancé !

— Oui, Max ! J'ai confiance en toi ! Mon bonheur et

toute ma vie dépendent de la délivrance de mon pauvre Fritz !

Et Leni Roeder serra affectueusement les deux mains du jeune homme qui fixait sur elle un regard plein de fraternelle dévotion.

CHAPITRE CCCI.

L'AMOUR TRIOMPHE DE TOUT.

Après de longs jours d'attente, le médecin permit à Henry d'entrer dans la chambre de Louise.

Le colonel avait passé toute la nuit à se promener dans le corridor devant la porte de la chambre, le cœur serré d'angoisse et de remords.

Pourvu que sa chère Louise puisse être sauvée, il se sentait disposé à n'importe quel sacrifice.

Quand il pénétra dans la chambre son cœur palpitait avec une violence impressionnante. Il s'avança lentement vers le lit sur lequel sa femme se trouvait étendue, le visage aussi pâle que celui d'une morte.

— Louise !... Louise !... Pardonne-moi ! balbutia-t-il en se laissant tomber à genoux au chevet de la malheureuse.

Louise ouvrit les yeux et un sourire presque imperceptible apparut sur ses lèvres.

— Ah, Robert !... Toi ? On ne t'a pas tué ? Mon Dieu ! Comme j'ai eu peur pour toi !

Henry croyait rêver. Il s'était attendu à ce que sa femme le repousse avec horreur et, tout au contraire, elle l'accueillait avec la plus grande tendresse.